

GESTION FORESTIÈRE/L'ATELIER NATIONAL DU SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU GABON

Vers la mise en place d'un cadre légal et institutionnel

Le ministre Martin Mabala a encouragé les experts à faire preuve de professionnalisme et à soumettre au gouvernement des propositions qui tiennent compte des spécificités naturelles du pays.

Jean MADOUA

DANS le cadre du lancement du projet «renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux», il s'est tenu du 14 au 15 juin 2010 les travaux de l'atelier du processus de formulation de la stratégie nationale et plan d'actions pour le développement du secteur des PFNL. A l'issue des travaux, les participants après avoir analysé les opportunités et les contraintes, ont recommandé à la coordination de ce projet de prendre en compte les éléments pour l'élaboration de la stratégie pour le développement du secteur des PFNL, la création d'un service des PFNL au sein du département en charge des forêts.

Il a été enfin recommandé de renforcer le cadre légal et réglementaire pour favoriser le développement de ce secteur afin de lutter contre la pauvreté, mais aussi de générer des ressources substan-



Le ministre Martin Mabala ouvrant les travaux en présence de deux de ses collègues.

tielles au budget de l'Etat, et la mise en place d'un comité consultatif sur les PFNL.

Rappelons que la cérémonie d'ouverture a été présidée par Martin Mabala, ministre en charge des Forêts et du développement durable, en présence de Raymond Ndong Sima et Raphaël Ngazouze, respectivement ministre en charge de l'Agriculture et

ministre délégué à l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche.

A cette occasion, il a rappelé aux participants qu'il existe actuellement au moins 150 produits forestiers non ligneux. Sur le plan du commerce international, les plus importants demeurent le miel, la gomme arabique, le rotin, le liège, les noix, les champi-



Jean-Claude Nguigui de la FAO lors de son intervention.

gnons, les résines, les huiles essentielles et des parties des végétaux qui rentrent dans la fabrication de produits pharmaceutiques.

Cependant, ce secteur reste mal organisé et l'informel domine et se développe, au détriment des populations rurales et de l'Etat, qui ne bénéficie pas des retombées financières de ce commerce

en termes de taxes et redevances. Par conséquent, une nouvelle vision de la politique forestière devrait répondre aux principaux défis actuels du pays, par l'augmentation des revenus des paysans, la création d'emplois, la valorisation des produits locaux et des savoirs-faire traditionnels, la gestion de la biodiversité, la protection de l'environnement

et l'organisation du commerce des PFNL, a-t-il précisé.

En plus, il a encouragé les experts à faire preuve de professionnalisme et à soumettre au gouvernement des propositions qui tiennent non seulement compte des spécificités naturelles du pays, mais également de la mise en place d'une véritable politique de développement des PFNL.

Jean Claude Nguigui, au nom du représentant de la FAO, a révélé la contribution de ces PFNL à la sécurité alimentaire. Dans certaines provinces du Gabon, la viande de brousse constitue la principale source de protéines animales. Sur le plan économique, certains PFNL procurent des revenus substantiels aux acteurs des filières nkumu (Gnetum africanum), odika (Irvingia gabonensis) ou des feuilles de marantacée.

Il convient de signaler que ce projet est financé par la République allemande par le biais de son ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs. ■